

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-867-3100

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Raymond Duval
Directeur général
MRC de Rivière-du-Loup
310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Monsieur le Directeur général,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre la question suivante :

1. La faune, la flore et ses habitats

- 1.1. Selon le promoteur, la MRC procéderait à une évaluation pour déterminer si le marais doit être déclaré Parc régional. Qu'en est-il de ces démarches ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission